
Plan Local d'Urbanisme de la commune historique de Saint-Pierre d'Allevard

Réunion publique du 5 avril 2016

Objet de la réunion : 1^{ère} réunion publique portant sur la présentation de la démarche PLU et du diagnostic territorial

Lieu : Salle des fêtes de Crêts en Belledonne

Est joint à ce compte-rendu le power-point de présentation.

Une centaine de personnes sont présentes dans la salle.

La réunion publique débute à 20h.

Après avoir introduit la séance, le Maire donne la parole à Laetitia LAMBERT du bureau d'études Atelier 2 et Sabine SIRUGUE de l'AURG qui entament une présentation à 2 voix.

Suite à la présentation, il est proposé au public de s'exprimer sur le sujet et de poser d'éventuelles questions.

Les questions ou remarques suivantes sont émises par le public :

Par rapport aux difficultés rencontrées par les agriculteurs, il faut parler des difficultés que ces derniers ont à voir se réaliser de nouveaux projets du fait de la présence de risques naturels dans le PPRn et de refus. L'exploitation agricole de montagne est très contrainte et à des difficultés à se maintenir.

La municipalité réaffirme sa mobilisation dans le soutien à l'agriculture de montagne et son action pour permettre la réalisation des projets des agriculteurs.

Un participant remarque dans la cartographie du SCOT sur les limites pour la préservation des espaces agricole, naturels et forestiers il manque le hameau de Moret.

La carte a été élaborée dans l'objectif de définir les secteurs d'extension et d'évolution possibles sur les coteaux.

Est-ce que les documents seront mis en ligne sur internet ?

Oui, la présentation sera mise en ligne sur le site de la Commune.

Au sujet des alternatives à l'utilisation de la voiture, ce sujet est davantage une réflexion extra-communale.

Quel est le poids de la Commune dans les discussions sur les réseaux de bus et les réseaux ferroviaires ?

Quelles sont les perspectives de la ligne 6200 ?

Une évolution positive de la fréquence des trains a été observée ces dernières années.

Concernant les transports collectifs, la Commune participe aux travaux de la Communauté de Communes du Grésivaudan.

Le travail porte en particulier sur les ruptures de charges qui peuvent fortement dissuader l'utilisation des transports collectifs. Entre le centre-bourg de Crêts en Belledonne et le lieu de travail, l'enjeu est de n'avoir qu'une seule rupture de charge à Goncelin ou à Montbonnot.

Quelle sera la concertation menée par la Commune au moment du PADD ? Comment une co-construction du PADD peut-être possible si ce dernier n'est que présenté en réunion publique ?

M le Maire propose d'organiser un temps de rencontre intermédiaire après inscription sur une liste pour échanger sur la construction du projet communal.

Comment va-t-on construire un projet sur le territoire historique de Saint-Pierre d'Allevard alors sur le territoire de la Commune est maintenant celui de Crêts en Belledonne et qu'un Parc Naturel Régional est en réflexion dans le massif de Belledonne. Est-ce que ça ne va pas bloquer le travail d'élaboration du PLU ?

Le PNR de Belledonne est en train de se bâtir mais son aboutissement n'est pas proche.

La création de la Commune nouvelle

Quelle est la place du PLUi par rapport au PLU ?

La Communauté de Communes du Grésivaudan deviendra obligatoire compétence en PLU le 27 mars 2017 sauf si dans les trois mois précédant le terme du délai de trois ans (c'est-à-dire entre le 26 décembre 2016 et le 26 mars 2017), au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'y opposent par délibération.

La Commune de Saint-Ismier a déjà prévu de se prononcer contre ce transfert de compétence et il semble de manière générale que la minorité de blocage sera atteinte.